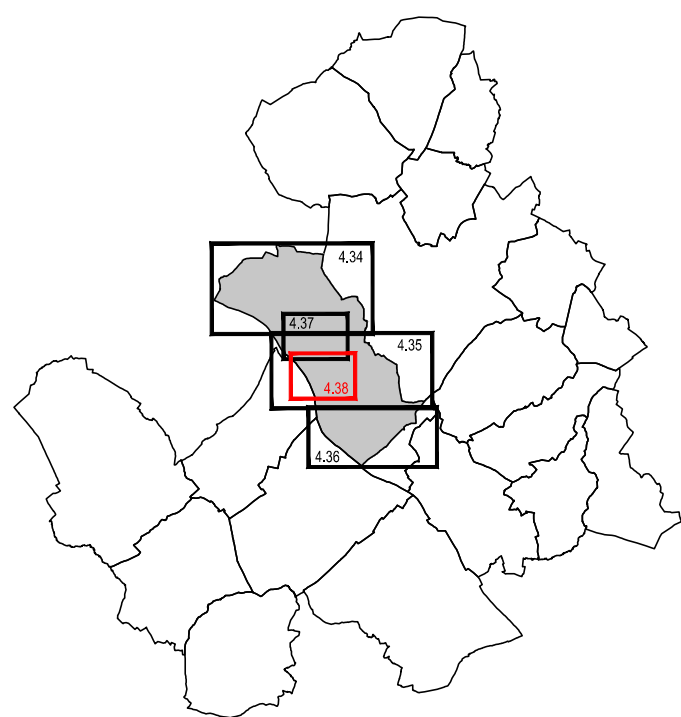




PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE
Briare
Le centre-ville - Partie Sud
Echelle : 1/2500

Objet	Date
Approuvé le	10 décembre 2019
Mis à jour les	29 avril 2022 et 12 mai 2026
Modifié les	12 avril 2022, 28 mai 2024, 09 décembre 2025 et 05 mai 2026
Révisé le	

GEOMEXPERT sas - 1, rue Népice - 45700 Villamandeur

Légende :	
	Limite des zones
	Espace boisé classé à conserver
	Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
	Secteur délimité au titre de l'article L.151-34 2° du Code de l'urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
	Limite administrative

Éléments du paysage à préserver	
Patrimoine architectural :	
	Bâtiment remarquable
	Bâtiment
	Château
	Chapelle
	Faïence
	Gare
	Moulin
	Mur
	Portail/Porche
	Élément architectural
	Cheminée
	Croix
	Lavoir
	Monument
	Pigeonnier
	Puits
	Tour
Patrimoine naturel :	
	Alignement d'arbres
	Espace arboré
	Vergers

